VILLEPARISIS

Course cycliste de nuit

Dans le cadre de la course cycliste de nuit "La nocturne de Villeparisis" par l'<u>USMV Cyclisme</u>, le stationnement et la circulation seront interdits à tout véhicule sur plusieurs voies.



Début des travaux 29/06/2022 Fin des travaux prévue 29/06/2022

Le stationnement sera interdit à partir du mardi 28 juin à 12h et jusqu'au mercredi 29 juin à 23h30, la circulation sera interdite à partir de mercredi 29 juin à 19h30, jusqu'à 23h30 pour :

- avenue Matteoti
- avenue Montesquieu
- avenue Charles Gide dans sa portion comprise entre le rond-point de l'Europe et l'avenue des Faisans
- avenue des Faisans dans sa portion comprise entre l'avenue Charles Gide et la rue des Rouges Gorges
- rue des Rouges Gorges
- avenue Joseph Coursolle dans sa portion comprise entre la rue des Rouges Gorges et l'avenue Matteoti

Changements temporaires de sens de circulation :

- sens unique pour les avenues des Perdrix et J. Coursolle entre la rue des Rouges Gorges et l'avenue C. Gide, l'avenue A. Dumas entre les avenues Mattéoti et C. Gide, l'avenue Voltaire entre le rond-point et l'avenue Mattéoti et la rue des Martyrs
- double sens pour le rond-point de l'Europe entre les avenues Diderot et C. Gide

Départ prévu à 20h, arrivée prévue à 22h.

Par mesure de sécurité, nous vous invitons à la plus grande prudence sur l'ensemble du parcours emprunté par les coureurs.

Infos pratiques Souhaitant préserver au mieux votre tranquillité, nous vous remercions de votre compréhension, de votre collaboration.